

Éclairage public en centre-ville et visibilité des passages pour piétons

Séance publique du 24 février 2025 — Ville de Braine-le-Comte

Question posée par M. Patrice Naldi, Conseiller communal (groupe Ensemble).

La question

Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Directeur Général, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal, Cette problématique a été soulevée à plusieurs reprises par les conseillers du groupe Ensemble, M. Yves Guévar et M. Guy De Smet. En effet, la situation de l'éclairage public en centre-ville suscite de légitimes interrogations. Plusieurs axes majeurs, tels que la rue de la Station et les abords de la gare, sont confrontés à un nombre préoccupant de luminaires défectueux. De même, des carrefours stratégiques, notamment celui formé par les rues Hector Denis, Ferrer et des États-Unis, demeurent plongés dans l'obscurité, tandis que la place de la Victoire et la rue de Serbie sont privées d'éclairage depuis plusieurs semaines. Certains points lumineux en état de fonctionnement n'offrent par ailleurs qu'un éclairage insuffisant et peu sécurisant. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne des itinéraires fréquentés quotidiennement par de nombreux enfants se rendant dans les établissements scolaires du centre. Si un effort a été consenti pour éclairer le passage piéton de la rue des Pommiers, force est de constater qu'aucun autre point de traversée ne bénéficie d'un éclairage adéquat. Cela concerne notamment les passages piétons situés aux abords de la gare, rue du Onze novembre, rue Hector Denis et à son carrefour avec les rues Ferrer et des États-Unis, ainsi que ceux de la place de la Victoire, de la rue de Serbie et de la rue Adolphe Gillis. Voici mes questions :

- Pouvez-vous me dire ce qui est prévu dans le cadre du plan annuel d'éclairage public avec Ores pour les zones citées ?
- Comment sont les relations avec Ores depuis les pannes successives qui ont affecté notre centre-ville et les villages ? Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

La réponse

Monsieur Léandre HUART répond à la question.

Merci pour cette interpellation. Alors, pour info, dans les services d'Ores, pour l'éclairage public ou l'électricité, ce ne sont pas les mêmes interlocuteurs, ce sont deux interlocuteurs différents. Nous travaillons en collaboration permanente avec Ores pour améliorer l'éclairage public sur l'ensemble de l'entité de Braine-le-comte. Toutefois, les délais des uns et des autres entraînent parfois un décalage entre le constat d'une problématique et sa concrétisation sur le terrain. Alors, concernant la place René Branquart et la rue de la Station, les candélabres ont fait l'objet d'un marché avec Ores visant spécifiquement à leur remplacement. Afin de réduire les coûts, les mâts ont fait l'objet d'un marché, tandis que les têtes lumineuses ont été prises dans un autre cadre. Malgré une planification initiale des travaux et les réunions de coordination avec notre équipe régie, le retard de livraison du matériel a empêché la mise en œuvre du projet. Pour la rue de l'Industrie, du 11 novembre et de la rue Neuve et des Frères Dulait, un renforcement de l'éclairage public au droit de passages piétons a été budgétisé par le bureau d'études Ores afin d'effectuer ces travaux dans le cadre du projet des derniers PIC et Pimacy dans le cas de la rénovation complète de ce quartier. D'ailleurs le budget a été voté ou en séance tout à l'heure. Une demande d'offre a été faite auprès d'Ores pour le carrefour

entre la rue Hector Denis/Ferrer. Alors, pour votre information également : concernant la problématique particulière des axes, rue des Etats-unis, Place de la Victoire et rue de Serbie, le signalement pour cinq luminaires avait été fait le 31 janvier. Ores est intervenu le 14 février. Donc, normalement, ce quartier-là est en ordre et au moins éclairé.

La réplique de M. Naldi

Monsieur le Conseiller, je me réjouis d'avance de la modalité des défauts et des projets futurs, et je suis persuadé qu'une modélisation de l'éclairage public permettra d'augmenter les finances de notre ville. Toutes les économies qu'on pourrait faire dans le domaine énergétique, pour le groupe Ensemble, sera vraiment quelque chose de positif à l'avenir. Merci beaucoup.

Source : extrait du procès-verbal de la séance publique du Conseil communal de Braine-le-Comte du 24 février 2025 — Objet n°17 - Question orale de Monsieur le Conseiller Patrice NALDI. Reproduction fidèle du texte au procès-verbal.